

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Dépôt minier Les Chaillats à SERVANT

Description de l'établissement

Nom :	Dépôt minier Les Chaillats
Adresse :	Non renseignée
Commune principale :	SERVANT (63419)
Communes secondaires :	Non renseigné
Activités :	07.29Z - Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
Description :	<p>La zone des Chaillats à Servant (et d'autres zones à proximité...) présente des anomalies géologiques à l'origine du développement de stannières semble t'il de longue date (époque gallo-romaine ? Moyen-Âge ?).</p> <p>A l'époque moderne, cette zone se situe au sud de la concession des Montmins, accordée en 1917 pour le tungstène. Des travaux miniers de faible ampleur y sont menés en mine à ciel ouvert (MCO) et en ouvrages souterrains (galerie de 0 à 80 m de profondeur sur un linéaire d'environ 300 m), à proximité du Bois du Roy.</p> <p>A l'est du Bois du Roy, GEODERIS identifie une zone de dépôt (fiche n° 03-0070-C-T1).</p>

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 30/05/2023

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP41277370101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Les travaux miniers des Chaillats résultent de travaux modernes souterrains (mine de tungstène) et probablement aussi d'anciens travaux superficiels pour l'exploitation de l'étain (gallo-romain, Moyen-Âge ???).

Au proximité de la zone des Chaillats, des zones hors influence minière sont naturellement riches en arsenic et en étain (anomalie géochimique naturelle). Les échantillons prélevés dans la zone des Chaillats présentent des teneurs élevées en arsenic et en étain. Les teneurs maximales mesurées en laboratoires pour ces deux éléments sont respectivement de 1450 mg/kg et 349 mg/kg. Les deux échantillons prélevés au sud du Bois des Menus [au nord des Chaillats] sont par ailleurs fortement enrichis en cuivre (jusqu'à 1 g/kg) et dans une moindre mesure en zinc (jusqu'à 1 g/kg). On notera ici l'absence du tungstène.

L'origine minière ou naturelle des enrichissements constatés sur la parcelle ZL 70 notamment n'est pas tranchée. Bien que du point de vue géologique la position des terrains soit propice à la présence de zone naturellement minéralisée, la proximité immédiate de l'ancienne zone de travaux miniers des Chaillats plaide aussi en faveur d'une origine

minière.

Concentration en arsenic des sols des parcelles du SIS :

ZL 19 [en bordure de chemin avec parcelle ZL 15 qui accueille un élevage agricole]
: [As]= 428 et 822 mg/kg (2 analyses)

ZK 19 [à proximité du chemin, sur une zone clairsemée] : : As]= 1450 mg/kg

ZL 70 [Bois du Roy, en limite avec parcelle ZL0012] : As]= 1250 et 1280 mg/kg (2 analyses)

Ces informations sont issues du rapport n° S2018/031DE "Etude sanitaire et environnementale. Secteurs des Montmins et de Nades (03) - 2018 - GEODERIS" accessible sur le site internet <https://geoderis.fr/publications/>.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 30/05/2023

Enjeux et environnement : Parcelle ZT 19 : de l'ordre de 1400 mg/kg As (en bordure de parcelle proche du chemin forestier)

Parcelle ZL 70 : de l'ordre de 1200 mg/kg As (en bordure de parcelle proche du chemin forestier, en limite avec parcelle ZL 12). Marquage en Cd (de 11 à 16 ppm), en Cu (850 à 1000 ppm), en Zn (de 800 à 950 ppm).

Des teneurs de l'ordre de 450 et 800 mg/kg ont été mesurées le long du chemin forestier (parcelle ZL 19) en bordure, à proximité de la parcelle ZL 15.

Les investigations réalisées par GEODERIS, toutes en proximité immédiate du chemin forestier sont insuffisantes à définir correctement les SIS de la zone des Chaillats, sous influence des travaux miniers modernes et des anciennes stannières liées à l'anomalie géologique de la zone. La zone de dépôt identifiée (03-0070-C-T1) se situe à l'ouest du chemin et les travaux miniers plus au nord. De nombreuses parcelles sont comprises entre le chemin forestier, la zone de dépôt et la zone de travaux miniers. Il n'y a pas de mesure disponible au cœur de ces parcelles. A noter que outre le dépôt 03-0070-C-T1, au sein du Bois du Roy il n'est pas identifié de dépôt en tant que telle mais du diffus.

Le ruisseau de la Gourdonne (affluent de la Sioule) est susceptible de drainer les zones d'anciens travaux miniers des Chaillats, voire une partie des travaux relatifs à la mine de Nades (travers banc situé au nord de la zone principale des travaux de Nades). Les matériaux concernés ici ne sont que des stériles de creusement. Une forte teneur en arsenic accompagnée par un léger marquage en cuivre, en lithium, en zinc et en étain est également observée au niveau des sédiments du ruisseau de la Gourdonne, en aval de la zone des Chaillats, sans qu'il soit ici possible de déterminer la part exacte entre l'origine anthropique liée à l'ancienne activité minière des Chaillats et l'origine naturelle due à la présence de la zone naturellement minéralisée.

Description³ :

Travaux miniers des Chaillats = probablement anciens travaux (gallo-romain, Moyen-Âge ???) + travaux modernes.

Au niveau de la zone des Chaillats, un filon a été reconnu dont la minéralisation comprend en particulier : cassitérite, topaze, wolframite, stannite, chalcopryrite, blende, fluorine, mispickel, etc. On notera l'absence de stibine. Présence de zones naturellement riches en arsenic et en étain, a priori situées hors influence minière (anomalie géochimique naturelle). L'origine minière ou naturelle des

enrichissements constatés sur la parcelle ZL 70 notamment n'est pas confirmée. Bien que du point de vue géologique la position des terrains investigués soit propice à la présence de zone naturellement minéralisée, la proximité immédiate de l'ancienne zone de travaux miniers des Chaillats pourrait aussi plaider en faveur d'une origine minière.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

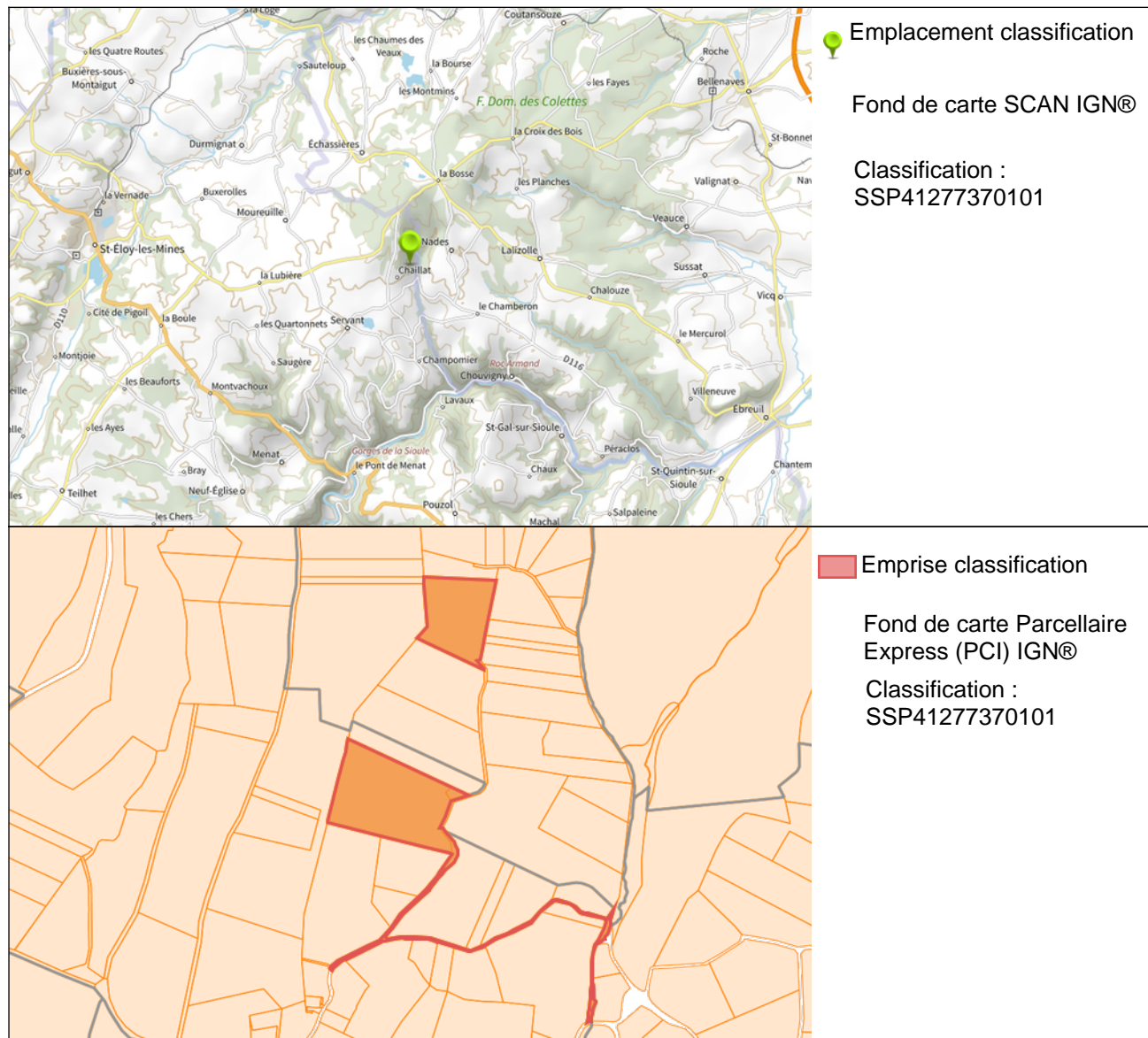
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Servant	1	ZK	0019	63
Servant	1	ZL	0012	63
Servant	1	ZL	0019	63
Servant	1	ZL	0070	63

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 696348.275852476, Lat. : 6561644.988975479

Superficie estimée :

67297 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.